

**Validation des acquis de l'expérience :
92% des bénéficiaires la jugent utile dans leur parcours professionnel**

Paris, le 19 octobre 2017 – Une enquête montre qu'une large majorité des personnes qui ont bénéficié d'une VAE financée par le Fongecif Île-de-France* est satisfaite d'avoir entrepris la démarche et qu'elle a été utile dans leur parcours professionnel. Alors que les nouvelles modalités de mise en œuvre de la VAE sont applicables depuis le 1^{er} octobre, cette étude montre que le dispositif atteint ses objectifs d'évolution du niveau de certification.

La Validation des acquis de l'expérience est un dispositif qui donne satisfaction. En effet, d'après l'enquête réalisée par le Fongecif Île-de-France auprès de salariés qui ont bénéficié d'une VAE qu'il a financé entre 2013 et 2015, 94% se disent satisfaits du dispositif et 92% l'estiment utile dans leur parcours professionnel.

Le souhait d'obtenir une reconnaissance personnelle est évoqué comme le principal élément déclencheur et un bénéficiaire sur deux déclare qu'il voulait prouver en réalisant une VAE, qu'il était capable d'obtenir un diplôme.

Les résultats de l'enquête montrent surtout que la VAE s'inscrit dans une stratégie d'évolution du niveau de certification : pour 63% des salariés, le diplôme visé est de niveau supérieur au niveau de diplôme initial.

Le CAP Petite enfance, le BTS Management des unités commerciales et le BTS Assistant manager sont les trois certifications les plus financées par le Fongecif Île-de-France entre 2013 et 2015.

Information et accompagnement

Le premier vecteur de notoriété de la VAE se trouve dans l'entourage personnel plus que dans le réseau professionnel. Le site internet du Fongecif Île-de-France est cité comme la première source d'information, lorsque le salarié a souhaité en savoir plus sur le dispositif.

L'accompagnement est un élément très important dans la réussite d'une VAE, ce que confirme cette étude puisque neuf personnes sur dix ont été accompagnées pour la rédaction de leur dossier, la préparation de l'entretien avec le jury et la mise en situation professionnelle. Cette aide est jugée utile par 95% des personnes interrogées. D'ailleurs,

parmi elles, 84% ont achevé leur VAE (8% sont en cours, 7% ont abandonné ou interrompu leur démarche).

Les salariés qui ont interrompu ou abandonné leur VAE (7%) considèrent pour la majorité d'entre eux, que cet abandon est provisoire et envisagent de reprendre la démarche. Les raisons invoquées sont liées au manque de temps, à des raisons personnelles ou à un changement de situation professionnelle.

VAE, les suites

Lorsque les bénéficiaires ont validé totalement leur VAE, 24% ont ensuite entrepris une formation pour obtenir une certification ou un diplôme plus élevé, en lien avec la certification obtenue grâce à la VAE.

Enfin, un an au moins après la VAE, 2 personnes sur dix ont connu un changement de métier. Ceci montre que les personnes qui se lancent, cherchent avant tout une adéquation entre la fonction qu'elles occupent et le diplôme requis pour ce poste.

**Enquête Parcours VAE 2013-2015, réalisée du 7 au 28 juin 2016 auprès de salariés ayant bénéficié d'un financement par le Fongecif Île-de-France pour entreprendre une VAE, en 2013, 2014 ou 2015, et terminée au plus tard fin décembre 2015.*

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

En 2016, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes, délivrés plus de 55 000 CEP et financés plus de 15 000 projets professionnels.

La Présidente du Fongecif Île-de-France est Myriam Pesic, le Vice-président Patrick Frange, et le Directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr